

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MAI 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de Brou sur Chantereine étant réuni exceptionnellement Salle Jean-Baptiste Clément - rue du Maréchal Joffre, après convocation légale, sous la présidence de Madame Stéphanie BARNIER, Maire,

Etaient présent(e)s : MM. Stéphanie BARNIER - Patricia PETIT - Patrice PAGEOT - Perrine HARDY - Jean-François DENOYELLE - Gwennaëlle GLODEAU - Philippe DEROUAULT - Sandra ALLARD - Christophe PROD'HOMME - Frédéric JOUVE - Rustam ZUBKOV - Pascale LEMERCIER-COLLOT - Laëtitia BOURGEAT - Franck FIALHO - Fatima RODRIGUES - Gérard ZAPPA - Elisabeth LUCCHESI - Michel OLIVIER - Pierre MARTIN - Frédéric GILLET - Marie-Madeleine BERTHEAU - Didier STAUDER - Isabelle MOUROT - Sébastien BETOULLE./.

Excusée ayant donné pouvoir : M. Frantz EDMOND à M. Christophe PROD'HOMME - Mme Marie PETAT à M. Philippe DEROUAULT - Mme Lusilia PAULINO à M. Frédéric JOUVE./.

1. INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Le Conseil Municipal :

- A PRIS acte de l'installation de Monsieur MARTIN Pierre comme Conseiller Municipal.
- A DIT que le tableau du Conseil Municipal sera mis à jour et transmis aux services préfectoraux.

2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal A DESIGNÉ A L'UNANIMITE Madame Pascale LEMERCIER-COLLOT pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2021

Ce point a été reporté.

4. COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la Maire A EXPOSE le compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 :

- **DECISION N°AG/2021/015 :** Avenant N°2 au marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, de ventilation et de climatisation des bâtiments communaux attribué à la société DALKIA France.

Le montant de l'avenant (valeur base marché P1-P2-P3 sur les 16 mois et 23 jours de prolongation ; 510 jours) est de :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 140 474,96 € HT
- Montant TTC : 168 569,95 € TTC

- **DECISION N°AG/2021/016 :** Convention de mise à disposition gratuite d'un véhicule neuf « électrique - Renault Kangoo ZE » par la Société FRANCE REGIE EDITIONS.

La Société FRANCE REGIE EDITIONS met gratuitement à disposition de la Mairie, un véhicule neuf « électrique - Renault Kangoo ZE », pour une période de 2 ans.

- **DECISION N°AG/2021/017 :** Demande de subvention pour la restauration, la reliure et/ou la numérisation d'archives communales anciennes.

Description des documents	Registre des naissances, mariages, décès - Année 2020	Registre N°2 - naissances, mariages, décès - 1982	Registre 1/2 - naissances, décès - 1974
Description de la prestation à effectuer	Reliure	Restauration	Restauration
Montant total de l'opération	911,60 euros H.T.		
	1042,94 euros T.T.C.		

Moyens financiers	Taux	Montant HT
Département	50 % (du montant du devis pour les commune de moins de 5000 habitant)	455,80 euros
Total subvention		455,80 euros
Reste à la charge de la collectivité		455,80 euros

- **DECISION N°AG/2021/018** : Clôture de la régie d'avances « fonctionnement du Service Information ».
- **DECISION N°AG/2021/019** : Contrat d'entretien avec la Société Evolift Ascenseurs pour l'ascenseur d'accès à l'Hôtel de Ville.

Nombre de visites : 4

Durée du contrat : du 1^{er} mai 2021 au 31 décembre 2021.

Coût annuel : 1.368,55 euros H.T. soit 1.642,26 euros T.T.C. (TVA 20 %).

Coût des interventions de dépannage, de réparation suite à un acte de malveillance ou de vandalisme :

JOURS ET HEURES	COUT HORAIRE	FORFAIT DEPLACEMENT
Lundi au Vendredi - 8H à 18H	77,00 €	26,00 €
Lundi au Vendredi - 18H01 à 7H59	96,00 €	37,50 €
Samedi, dimanche et jours fériés	115,50 €	37,50 €

5. DESIGNATION D'UN MEMBRE DANS LA COMMISSION FINANCES, LA COMMISSION ACTION SOCIALE ET LOGEMENT ET LA COMMISSION URBANISME, TRAVAUX, SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENT

Le Conseil Municipal A L'UNANIMITE :

- **A DECIDE** de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret pour procéder à la désignation d'un membre dans les commissions municipales ;
- **A DESIGNE** un membre, en remplacement de Monsieur JUILLE BOURDAIRE dans les commissions municipales, comme ci-dessous :

Commission Finances :

- Patricia PETIT
- Christophe PROD'HOMME
- Rustam ZUBKOV
- Gérard ZAPPA
- Lusilia PAULINO
- **Pierre MARTIN**
- Frédéric GILLET

Commission Action sociale et Logement :

- Gwennaëlle GLODEAU
- Frantz EDMOND
- Fatima RODRIGUES
- Elisabeth LUCCHESI
- Pascale LEMERCIER-COLLOT
- Pierre MARTIN
- Marie-Madeleine BERTHEAU

Commission Urbanisme, Travaux, Services techniques et Environnement :

- Philippe DEROUAULT
- Sandra ALLARD
- Frantz EDMOND
- Marie PETAT
- Rustam ZUBKOV
- Pierre MARTIN
- Didier STAUDER

6. PRECISIONS APORTEES A LA DELIBERATION N°AG/D/07/2020/018 DU 16 JUILLET 2020 RELATIVE AUX DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal A LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 22 - CONTRE : 5 (Groupe de l'opposition « J'aime Brou » : Frédéric GILLET - Marie-Madeleine BERTHEAU - Didier STAUDER - Isabelle MOUROT et Sébastien BETOULLE)) :

- A APPORTE des précisions au point 3, de la délibération N°AG/D/07/2020/018 du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi que suit :
 - A PRECISE que le montant maximum de capital refinancé sera de deux millions d'euros.

- A PRECISE que la durée maximum pour la mise en place de financement nouveau ou de refinancement sera de 25 ans.

7. MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS : CREATIONS ET SUPPRESSION DE POSTE

Le Conseil Municipal A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 22 - ABSTENTIONS : 5 (Groupe de l'opposition « J'aime Brou » : Frédéric GILLET - Marie-Madeleine BERTHEAU - Didier STAUDER - Isabelle MOUROT et Sébastien BETOULLE°) :

- A CREE les emplois suivants :
 - l'emploi de responsable du service Enfance/Jeunesse/Education à temps complet.
 - l'emploi d'assistant de gestion administrative à mi-temps rattaché au service Enfance/Jeunesse/Education.
 - l'emploi d'assistant administratif polyvalent à mi-temps rattaché au service intendance.
- A SUPPRIME l'emploi d'assistant de gestion administrative au service Enfance/Jeunesse/Education.
- A APPROUVE les tableaux des emplois et des effectifs titulaires de la ville de Brou sur Chantereine modifié.

8. REGLEMENT INTERIEUR DU SERVICE ENFANCE/ JEUNESSE/ EDUCATION

Le Conseil Municipal A LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 22 - CONTRE : 5 (Groupe de l'opposition « J'aime Brou » : Monsieur Frédéric GILLET - Madame Marie-Madeleine BERTHEAU - Monsieur Didier STAUDER - Madame Isabelle MOUROT et Monsieur Sébastien BETOULLE) :

- A APPROUVE le règlement intérieur du Service Enfance/Jeunesse/Education ;
- A DIT qu'il sera appliqué dès la rentrée scolaire 2021/2022.

9. TARIFS DU SERVICE ENFANCE/ JEUNESSE/ EDUCATION A COMPTER DE LA RENTREE SCOLAIRE 2021/2022

Le Conseil Municipal **A DECIDE A LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 22 - CONTRE : 5** (Groupe de l'opposition « J'aime Brou » : Monsieur Frédéric GILLET - Madame Marie-Madeleine BERTHEAU - Monsieur Didier STAUDER - Madame Isabelle MOUROT et Monsieur Sébastien BETOULLE) :

- **DE MODIFIER** les tarifs du Service Enfance/Jeunesse/Education, conformément à l'annexe jointe à la délibération ;
- **D'APPLIQUER** les tarifs à partir de la rentrée scolaire 2021/2022, et ce jusqu'à modification ;
- **DE DIRE** que les recettes seront inscrites au budget.

10. SECTORISATION GEOGRAPHIQUE DES GROUPES SCOLAIRES DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal **A APPROUVE A LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 22 - CONTRE : 5** (Groupe de l'opposition « J'aime Brou » : Monsieur Frédéric GILLET - Madame Marie-Madeleine BERTHEAU - Monsieur Didier STAUDER - Madame Isabelle MOUROT et Monsieur Sébastien BETOULLE) la nouvelle sectorisation géographique à compter de la rentrée scolaire 2021/2022 des groupes scolaires de la Commune de Brou sur Chantereine, telle que présentée en annexe de la délibération.

11. CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS DE SCOLARITE ENTRE LA COMMUNE DE VAIRES-SUR-MARNE ET LA COMMUNE DE BROU SUR CHANTEREINE

Le Conseil Municipal **A L'UNANIMITE** :

- **A APPROUVE** la convention de participation financière aux frais de scolarité entre la Commune de Vaires-sur-Marne et la Commune de Brou sur Chantereine ;
- **A AUTORISE** Madame la Maire à signer la convention et tous documents y afférents.

12. MISE EN PLACE DE LA DECLARATION DE MISE EN LOCATION SUR LA COMMUNE DE BROU SUR CHANTEREINE

Le Conseil Municipal **A L'UNANIMITE** :

- **A APPROUVE** la mise en place de la déclaration de mise en location sur la Commune de Brou sur Chantereine à compter du 17 juin 2021 ;
- **A PRECISE** les modalités d'application de la déclaration de mise en location suivantes :

- **Périmètre d'application** : Commune entière
- **Modalité de dépôt du formulaire** :
 - **Lieu** : en mairie auprès du service logement
 - **Format** : papier ou numérique
 - **Adresse postale** : 3 rue Lazare Carnot 77177 Brou sur Chantereine
 - **Contacts** : Tél. : 01.64.26.66.66. / mail : social@brousurchantereine.fr
- A DIT qu'une communication générale sera réalisée par la Commune en collaboration avec la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne auprès des bailleurs privés, des agences immobilières et des partenaires associatifs et institutionnels.

13. QUESTIONS DIVERSES

**SECTEURS SCOLAIRES MATERNEL ET ELEMENTAIRES
COMMUNE DE BROU SUR CHANTEREINE**

**SECTEURS SCOLAIRES MATERNEL
2021/2022**

Victor Thiebaut (avenue)	X
Vosges (allée des)	X

Nom de la voie	Suzanne DEMETZ
Bleuets (rue des)	X
Bocages (allée des)	X
Bois (rue des)	X
Champagne (allée de)	X
Chantereine (rue de)	X
Chênes (rue des)	X
Chênes prolongée (rue des)	X
Collazzone (allée de)	X
Curie (rue)	X
Daniel Ferry (rue)	X
Denis Papin (rue)	X
Division Leclerc (rue)	X
Docteur Schweitzer (rue du)	X
Feydeau (rue)	X
Foch (avenue)	X
Gallieni (avenue)	X
George Sand (rue)	X
Georges Bizet (rue)	X
Georges Clemenceau (rue)	X
Guynemer (avenue)	X
Jacques Duclos (rue)	X
Jean Jaurès (avenue)	X
Jean Moulin (rue)	X
Jean Vilar (rue)	X
Lavoir (place)	X
Lazare Carnot n° impairs (rue)	X
Lazare Carnot n° pairs (rue)	X
Le Bouleur (chemin)	X
Léo Delibes (rue)	X
Louis Armand (rue)	X
Marché (rue du)	X
Maréchal Joffre (rue du)	X
Marguerites (rue des)	X
Marronniers (rue des)	X
Paix (allée de la)	X
Pasteur (rue)	X
Peupliers (rue des)	X
Pierre Mendès France (rue)	X
Pin (rue du)	X
Place du 8 Mai 1945	X
Place du 19 Mars 1962	X
Platanes (rue des)	X
Pommiers (rue des)	X
République (avenue de la)	X
Robert Desnos (rue)	X
Rond-Point Sud	X
Roses (rue)	X

**SECTEURS SCOLAIRES ELEMENTAIRES
2021/2022**

Vosges (allée des)	X	
---------------------------	----------	--

Nom de la voie	Jean JAURÈS	Romain ROLLAND
Bleuets (rue des)		X
Bocages (allée des)	X	
Bois (rue des)	X	
Champagne (allée de)	X	
Chanteraine (rue de)	X	
Chênes (rue des)		X
Chênes prolongée (rue des)		X
Collazzone (allée de)	X	
Curie (rue)		X
Daniel Ferry (rue)	X	
Denis Papin (rue)	X	
Division Leclerc (rue)	X	
Docteur Schweitzer (rue du)	X	
Feydeau (rue)	X	
Foch (avenue)		X
Gallieni (avenue)		X
George Sand (rue)	X	
Georges Bizet (rue)	X	
Georges Clemenceau (rue)	X	
Guynemer (avenue)		X
Jacques Duclos (rue)	X	
Jean Jaurès (avenue)	X	
Jean Moulin (rue)	X	
Jean Vilar (rue)	X	
Lavoir (place)	X	
Lazare Carnot n° impairs (rue)	X	
Lazare Carnot n° pairs (rue)		X
Le Bouleur (chemin)	X	
Léo Delibes (rue)	X	
Louis Armand (rue)	X	
Marché (rue du)	X	
Maréchal Joffre (rue du)	X	
Marguerites (rue des)		X
Marronniers (rue des)		X
Paix (allée de la)	X	
Pasteur (rue)	X	
Peupliers (rue des)		X
Pierre Mendès France (rue)		X
Pin (rue du)	X	
Place du 8 Mai 1945	X	
Place du 19 Mars 1962		X
Platanes (rue des)		X
Pommiers (rue des)		X
République (avenue de la)	X	
Robert Desnos (rue)	X	
Rond-Point Sud	X	
Roses (rue)		X
Victor Thiebaut (avenue)	X	